



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Préfecture
Direction des Moyens et de la
Coordination des Politiques Publiques

Bureau du Développement Durable
et des Affaires Juridiques

Gap, le **29 JUIN 2015**

Affaire suivie par : Elodie COTTALORDA
Téléphone : 04.92.40.49.72.
Télécopie : 04.92.40.48.79.
Courriel : elodie.cottalorda@hautes-alpes.gouv.fr

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉCÉPISSÉ PRENANT ACTE DE LA NOTIFICATION DE CESSATION PARTIELLE D'ACTIVITÉ

* * * * *

Le Préfet des Hautes-Alpes donne à :

la SAS SAB
représentée par son directeur général M. Lionel PARA
et dont le siège social est situé
Zone Artisanale
05400 LA ROCHE DES ARNAUDS

récépissé de sa notification reçue le 12 décembre 2014, relative à la cessation partielle d'activité de la carrière autorisée par l'arrêté préfectoral n°2011-209-0002 du 28 juillet 2011, située au lieu-dit « Le Boutariq » à MONTMAUR, pour la fraction de parcelle ZC 942 correspondant à une surface de 4690 m².

Pour le Préfet et par délégation
Le Chef du Bureau du Développement
Durable et des Affaires Juridiques

Carine RIBES